

# L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES COULEURES



## LA PHASE 1 DE CE CHANTIER D'ENVERGURE BIENTÔT TERMINÉE

Depuis le 15 mars dernier, les travaux d'aménagement du carrefour des Couleures ont démarré. La phase 1 concerne le secteur du Plovier et comprend la création d'un giratoire au sud du secteur, d'un cheminement piéton, d'un bassin d'assainissement et la réalisation d'une bretelle d'entrecroisement depuis le giratoire du Plovier Nord vers la RN 532 et la RN 7.

Pour rappel, ce sont des travaux préalables au réaménagement du carrefour des Couleures. Ces premières réalisations contribuent à la fluidification de la circulation routière sur l'ensemble de la zone.



Pour ce nouveau numéro, nous vous proposons de revenir en images sur les travaux et de faire un point sur leur avancée.



## LE NOUVEAU VISAGE DU PLOVIER PREND FORME



Le chantier avance bien. Il va se finir plus tôt que prévu : fin juillet au lieu de septembre 2021. Les équipes techniques mettent tout en œuvre pour terminer les travaux avant le début des habituels chassés croisés d'été. Les dernières interventions concernent la réalisation de la bretelle d'entrecroisement depuis le giratoire du Plovier Nord qui permettra de rejoindre la RN 532 et la RN 7 Nord à terme et, les dispositifs de signalisation.

Consciente de la gêne occasionnée, notamment des perturbations induites par le raccourcissement de la bretelle de sortie n°35 sur la RN 532 en direction de Bourg-Lès-Valence, la DREAL remercie les usagers pour leur compréhension et leur vigilance.

### Plovier Sud



Le nouveau giratoire remplace l'ancienne intersection.



Le nouveau trottoir sur le chemin du Plovier pour faciliter les déplacements des piétons.



La mise en œuvre des enrobés s'est déroulée la nuit du 20 au 21 mai pour limiter au maximum la gêne aux usagers et riverains.

### Plovier Nord



La nouvelle voie d'accès à la RN 532 (LACRA) et la RN 7 depuis le giratoire en cours de terrassement.

## PROCHAINE ÉTAPE DU CHANTIER : LES DÉVOIEMENTS DE RÉSEAUX

Une phase transitoire va débuter à partir de mi-juillet pour se terminer au 1er trimestre 2022. Elle concerne les opérations de dévoiement de réseaux nécessaires au bon déroulement de la seconde phase de travaux à compter de mars 2022.

Ces interventions se dérouleront en réduisant au maximum les perturbations sur les conditions d'accès et de circulation dans ce secteur. Ponctuellement, des alternats pourraient être mis en place : les concessionnaires de réseaux et les gestionnaires des voiries éventuellement impactées en assureront la communication.

Les travaux qui auront lieu uniquement durant cette phase transitoire...



Hydrocarbure



Électricité



Gaz

... et ceux qui se feront en plusieurs étapes.



Fibre



Eau potable



Eau d'irrigation

## UN ESPACE REBOISÉ ET RENATURÉ À L'EST DE LA RN 532

La mise en œuvre des mesures compensatoires environnementales répond à une volonté et un engagement du maître d'ouvrage de recréer, avant le démarrage des travaux routiers, des habitats naturels écologiques composés de :

- **80% de milieux ouverts**, notamment destinés à de l'éco-pâturage ;
- **20% de milieux fermés**, constitués de fourrés et boisements.

Ces aménagements paysagers, réalisés par l'entreprise ID VERDE, sur des parcelles appartenant à l'État entre la zone du Pas-du-Buis et la Barberolle, offrent une continuité géographique et une cohérence avec le projet d'extension de l'espace naturel sensible de la Barberolle, porté par Valence Romans Agglomération.



Boisements protégés par de la ganivelle (clôture faite de piquets de bois).



Plantations de jeunes arbustes, d'arbres-tiges et prairie éco-pâturée.



Jeunes plants avec manchons de tuteurage.

## LE PROJET EN UN CLIN D'ŒIL



## LE PLANNING PRÉVISIONNEL

Mars – juillet 2021  
PHASE 1  
Travaux du Plovier

Juillet 2021 – mars 2022  
PHASE TRANSITOIRE  
Dévoisement des réseaux

Mars 2022 – 2<sup>nd</sup> semestre 2024  
PHASE 2  
Travaux de réaménagement  
du carrefour des Couleures

## LE POINT DE VUE DE...



...Bruno Ramet, intervenant sur le chantier d'insertion des mesures compensatoires

### Parlez-nous un peu de votre parcours ?

Ancien soudeur, je suis actuellement en reconversion professionnelle. Moi, mon truc c'est les espaces verts, j'aime être dehors. Avant de travailler pour l'entreprise paysagiste ID Verde, je faisais du désherbage dans le cimetière, sur la rocade et dans la commune de Valence.

### Pouvez-vous nous expliquer en quoi consistait votre intervention sur le chantier du carrefour des Couleures ?

Je suis intervenu pendant deux mois pour la mise en œuvre des mesures compensatoires. Nous formions une équipe de trois personnes : nous avons planté des arbres, des haies et des tapis de protection de sol. Nous avons également installé des clôtures et la ganivelle. La surface à couvrir était importante : près de 10 hectares !

### Comment avez-vous bénéficié de ce dispositif ? Que tirez-vous de cette expérience ?

C'est la mission locale qui m'a mis en lien avec une agence d'intérim spécialisée dans l'insertion sociale. J'apprends tout le temps des choses. Au fil des missions, je perfectionne mon expérience et nourris mon CV. Comme ça s'est bien passé sur le chantier des Couleures, j'ai même été engagé pour entretenir les espaces verts durant les étés des deux prochaines années. Tous les jours, j'y passe pour arroser et enlever les mauvaises herbes.

Plus d'informations sur le site de la DREAL : [www.carrefourdescouleures.fr](http://www.carrefourdescouleures.fr)

Le projet est cofinancé, dans le cadre du Contrat de Plan État Région pour un montant de 28 millions d'euros, par l'État (64,3%), le département de la Drôme (34,3%) et Valence Romans Agglomération (1,4%). Service de l'État en Région, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.